|  |
| --- |
| Dossier de candidature |
| Appel à projet LéA 2021 |
| Lieux d’éducation Associés |

**Le réseau et le dispositif des LéA**

[Les Lieux d’éducation associés à l’IFÉ (LéA)](http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/devenir-un-lea/appel-a-projet-2019) sont des dispositifs de recherche-développement-formation collaboratifs. Ils articulent quatre entités : des lieux d’éducation (écoles, établissements, réseaux…) porteurs d’un questionnement, des unités de recherche, des structures de formation, et les institutions dont ils dépendent. Ils privilégient des recherches orientées vers le développement de ressources, pris dans un sens large, comme par exemple l’élaboration d’ingénieries didactiques. Les recherches menées dans les LéA ont une visée praxéologique affirmée d’étude des actions des professionnels de l’éducation, et des processus d’apprentissage et de formation, et une visée développementale d’étude des transformations des acteurs permises par ces recherches. Ces recherches contribuent à produire des connaissances scientifiques et des ressources qui sont diffusées au sein du système éducatif, dans la communauté scientifique et partagées au niveau du réseau des LéA.

Le dispositif des LéA est soutenu depuis son lancement en 2011 par le ministère de l’Éducation nationale et de la jeunesse (MENJ) par l’intermédiaire de la Direction générale de l’enseignement scolaire (DGESCO) et de son Bureau de l’innovation pédagogique (BIP), ainsi que par le ministère de l’Agriculture et de l’Alimentation (MAA) par l’intermédiaire de la Direction générale de l’enseignement et de la recherche (DGER) depuis 2016. La Direction générale de l’enseignement supérieur et de l’insertion professionnelle (DGESIP) a rejoint le réseau en 2018. Les politiques institutionnelles sont prises en compte dans les problématiques, les expérimentations et les recherches conduites au sein des LéA.

Les LéA s'appuient sur des équipes pluridisciplinaires. Cette pluridisciplinarité peut concerner les disciplines d'apprentissage, mais aussi les disciplines d'appartenance des chercheurs associés au projet : sciences de l'éducation, didactiques, sociologie de l'éducation, psychologie, sciences cognitives, philosophie de l'éducation...

La pandémie de Covid-19 a réinterrogé la continuité pédagogique avec intensité et dans de multiples aspects[[1]](#footnote-1). Afin de prendre en compte ce contexte particulier, le réseau des LéA a porté son attention aux thématiques faisant écho au vécu de ses acteurs éducatifs durant cette période en les invitant tous à s'exprimer. Les témoignages recueillis ont fait surgir des problématiques témoignant de faiblesses structurelles des organisations pédagogiques en période de crise. A partir de ces problématiques, une réflexion s’est engagée pour déterminer des axes forts dans lesquels de nouveaux projets de recherches collaboratives pouvaient être force de propositions d’innovation.

La question de la décontextualisation des solutions et résultats pour produire des ressources utilisables pour l’enseignement et/ou la formation au-delà de l’équipe du LéA est fondamentale au sein de chaque projet. La dimension collaborative entre tous les acteurs du LéA est un élément essentiel dans la réalisation du projet.

Les LéA associent pour trois ans chercheurs et acteurs éducatifs. Les problématiques de recherche doivent se construire collectivement à partir de questionnements issus des lieux d'éducation. Les LéA peuvent être des établissements scolaires, mais aussi des réseaux d’établissements, des bassins de formation, des établissements d’enseignement supérieur, des centres sociaux, des associations, ou tout autre lieu portant un enjeu d’éducation (établissement hospitalier, pénitentiaire…). Dans chaque lieu sont nécessairement informés l’équipe de direction et les représentants des administrations publiques déconcentrées, rectorats, direction des services départementaux de l’éducation nationale, CARDIE (Cellule académique recherche-développement innovation expérimentation), en lien avec les administrations centrales ou les collectivités territoriales qui soutiennent le projet.

Les LéA bénéficient d’un dispositif d’accompagnement et de soutien de leurs travaux par les personnels de l’IFÉ, en lien avec les acteurs institutionnels au niveau national (MENJ, MAA, MESRI associé) ou académique et départemental (rectorats, CARDIE, DSDEN, corps d’inspection…). Pour cela, l’IFÉ met à leur disposition un environnement numérique (site, partage de documents, blog…) et organise des rencontres nationales et internationales à l’échelle du réseau.

Parmi l’ensemble des acteurs impliqués dans un LéA, le correspondant IFÉ assure le lien avec les équipes de recherche, et le correspondant LéA assure le lien avec les différents acteurs du lieu.

**Appel à projets**

Le réseau des LéA se renouvelle en partie chaque année par l’entrée de nouveaux projets portés conjointement par des acteurs éducatifs et des acteurs de la recherche soutenus par un laboratoire. Les actions de recherche des LéA qui seront retenues dans le cadre de cet appel s’engagent de septembre 2021 à août 2024. Par la suite, elles pourront éventuellement bénéficier d’un renouvellement en déposant un nouveau dossier de candidature.

Pour plus d’information, consulter les espaces en ligne dédiés aux LéA :

* le site Internet des LéA (<http://ife.ens-lyon.fr/lea>)
* le blog collaboratif des LéA (<https://reseaulea.hypotheses.org/>).

Télécharger le dossier de candidature. : <http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/devenir-un-lea>

Pour les établissements scolaires, le dossier de candidature devra obligatoirement présenter un avis d’opportunité du CARDIE[[2]](#footnote-2) (Conseiller académique recherche-développement innovation expérimentation) et un avis d’opportunité du chef d’établissement pour le second degré ou du DASEN (Directeur académique des services de l'éducation nationale) pour le premier degré[[3]](#footnote-3).

**Le dossier de candidature complet devra parvenir à l’IFÉ (lea.ife@ens-lyon.fr) avant le 26 février 2021 en format WORD et PDF**.

Il sera examiné par une commission de validation associant l’IFÉ-ENS de Lyon, la direction générale de l’enseignement scolaire, la direction générale de l’enseignement et de la recherche agricoles, et leurs partenaires (laboratoires de recherche, instituts nationaux supérieurs du professorat et de l’éducation). La constitution d’un dossier de candidature permet à l’équipe porteuse d’un projet de LéA de le discuter et de mieux l’ajuster aux attentes du dispositif.

Les critères d’évaluation des dossiers porteront sur :

● la qualité scientifique du projet ;

● la pertinence et les apports pour l’établissement et le système éducatif ;

● les modalités de collaboration.

Seront également considérés les liens potentiels des projets de LéA avec les trois projets prioritaires de recherche et de formation (PPRF) de l’IFÉ qui sont : “Professions éducatives et territoires” (PPRF1), “Enseigner dans le supérieur” (PPRF2) et “Apprentissages et didactiques” (PPRF3).

Dans le cas d’une demande de renouvellement, s’ajoute à ces critères l'apport du LéA au réseau national des LéA notamment en termes de travail sur les méthodologies et la diffusion des pratiques d'éducation, de recherche et de formation.

Ces critères sont détaillés dans le dossier de candidature.

Cette année, quatre domaines ont été définis pour cet appel à projet. Ils concernent les différents niveaux scolaires, de la maternelle à l’enseignement supérieur. Les projets de LéA, dont les problématiques s’insèrent dans ces domaines, seront privilégiés.

**Domaines de l’appel à projet**

1. **Collaboration au sein des collectifs**

L’expérience du confinement a révélé l’importance des collectifs d’acteurs éducatifs et les enjeux de la collaboration pour faire face aux difficultés, organiser de nouvelles façons d’éduquer, d’enseigner, d’évaluer, et pour ressourcer les pratiques en pleine adaptation des acteurs.

Quelles sont les collaborations possibles entre enseignants, acteurs éducatifs et partenaires de l’école, à l’intérieur des disciplines, au sein des établissements et à des échelles plus larges (réseaux, bassins de formation, académie…) et sur des territoires diversifiés (ruraux, urbains,...), entre des communautés formelles et non formelles ? Comment ces collaborations s’organisent-elles, en présence ou/et à distance, quels sont leurs appuis, leurs instruments, quels sont les rôles et soutiens de l’institution ?

Quelles sont les collaborations formelles et informelles entre les élèves (de la maternelle au lycée) ou les étudiants ? Comment s’organisent-elles, avec quels outils ? Quels sont les collectifs qui en émergent ?

Comment les collaborations agissent-elles au service des apprentissages des élèves ou des étudiants ? Comment soutiennent-elles des situations de développement professionnel pour tous les acteurs impliqués, enseignants, formateurs mais aussi pilotes et chercheurs ? Quelles sont les compétences développées par les uns et les autres ? Existe-t-il une dynamique conjointe de développement professionnel et d’apprentissage des élèves ou des étudiants ? Comment s’organise-t-elle ?

1. **Autonomie – Apprentissage – Education**

L’autonomie est un élément clé de la gestion des apprentissages des élèves, et de l’adaptation des enseignants aux situations inédites. Or, l’autonomie des uns et des autres ne se décrète pas et constitue un défi pour le système éducatif.

Autonomie des élèves et des étudiants

L’autonomie des élèves et des étudiants se construit au fil du processus continu d’apprentissage. De quoi parle-t-on selon le degré de maturité des apprenants et dès la maternelle qui est souvent la première expérience de socialisation des enfants ? Quelle prise en compte possible des dimensions cognitive, affective et sociale en contexte scolaire ? Comment éviter le sur-étayage en classe et mettre en place les conditions de l’autonomie à tous les niveaux et dans toutes les filières de l'éducation, dans l’école et hors l’école ? Quels apports des outils numériques en présence, à distance, quels liens avec l’individualisation des apprentissages ? Quelle contribution de chaque discipline au cœur de l’enseignement-apprentissage et des parcours éducatifs ? Quelle co-construction au sein des équipes pédagogiques, et avec les familles et autres partenaires ? En quoi l’autonomie participe-t-elle des "apprentissages fondamentaux" ? En quoi le processus d’autonomisation dépend-il du contexte d’éducation et de ses injonctions (curricula, structure des examens, modalités d’orientation, démarches d’évaluation formatives et sommatives...) ? Comment jouent les politiques d’établissement ? Comment prendre en compte les diversités culturelles et territoriales ? Quels rapports entre autonomie, inégalités et inclusion ?

Autonomie des enseignants

Pendant le confinement, certains enseignants ont vécu la question de leur propre autonomie comme une injonction paradoxale. Quelle autonomie pour les acteurs de l’éducation et de la formation est-elle permise, représentée, souhaitée vis-à-vis des prescriptions ? En quoi l’expérience de confinement a-t-elle interrogé l'agir pédagogique et l’agir évaluatif, notamment du point de vue de la certification de compétences ? En quoi a-t-elle interrogé les compétences numériques des enseignants, en particulier du point de vue du maintien de leur “*présence à distance*” ? Du côté de la formation initiale et continue des enseignants et autres acteurs de l’éducation et de la formation, quelles compétences seraient à développer pour soutenir la construction de l’autonomie des élèves ? Comment le soutien à la construction du projet d'orientation du jeune peut-il participer à une réflexion plus large sur l'éducation ? Quels poids jouent les représentations des différents acteurs ? Quelle co-construction de l’autonomisation est possible entre élèves et enseignants ?

1. **Inégalités scolaires – Inégalités sociales – Inégalités numériques**

La pandémie a révélé diverses formes d'inégalités, et ce, entre les élèves et étudiants, mais également entre les enseignants, or l’école se doit de lutter contre ces inégalités afin de réduire sur le long terme les inégalités sociales.

La période de confinement a été tout à la fois une source de nouvelles difficultés pour « ancrocher »[[4]](#footnote-4) les élèves mais également l’occasion de développer de nouvelles formes d’apprentissage pour prendre en charge les inégalités. Quels sont les invariants qui permettent de mettre en place des dispositifs d’enseignements distants, performants, capables de ne pas accroître voire de réduire les inégalités ? Quelles évolutions seraient nécessaires dès la maternelle pour lutter plus efficacement contre les inégalités, dont on sait qu’elles se forment très tôt ? Quels partenaires pour le système éducatif dans cette nouvelle forme scolaire où l’enseignant est forcé de partager l'enseignement avec d’autres acteurs ? Quelles relations avec les familles, les acteurs du périscolaire, les associations des territoires aux diverses échelles d’action (locales, régionales, nationales) et dans la diversité des territoires concernés ? Quels rôles complémentaires de l’accompagnement institutionnel, des collectivités, des éditeurs de ressources numériques et des associations ? Quels impacts des littératies numériques et des langages ? Quels processus d’adaptation et d’appropriation des outils et des usages ? Quels dilemmes pour les enseignants et les institutionnels confrontés à des usages et des outils toujours plus nombreux, parfois complexes et en perpétuelle évolution, souvent non institutionnels ? Quelle partition entre l’école et la vie privée ? Comment répondre aux problématiques d’isolement des enseignants ? Enfin, quels atouts le numérique peut-il apporter et comment s’en saisir ?

1. **Forme scolaire**

Les évolutions de la forme scolaire sont consubstantielles à l’école, à son histoire, avec, notamment, le développement du numérique, ces dernières décennies. La crise sanitaire sans précédent du coronavirus a accéléré ces évolutions. La réflexion sur les nouveaux espace-temps des apprentissages et sur les pratiques pédagogiques, éclairée par la recherche, nourrit innovations ou expérimentations. Comment repenser le format et la forme de « la classe », son organisation selon des espaces et des temps modifiés, à l’échelle de l’établissement, et, plus largement, à l’échelle des écosystèmes locaux afin de garantir, pour tous les élèves, dès l’entrée à l’école, en maternelle, efficacité, équité, créativité et durabilité dans la transmission des savoirs ? Quels rôles, quels impacts de la synchronisation et la désynchronisation des enseignements ? Comment mieux articuler des pratiques de classe hybrides qui conjuguent espaces réels et virtuels, scolaires et non scolaires ? Qu’apprend-on, et n’apprend-on pas à distance ? Comment maîtriser au mieux les effets de la distance ? Quelles sont les perspectives ouvertes par le développement des pratiques numériques distancielles ou hybrides, avec des dimensions collaboratives nouvelles, des environnements de travail virtuels/immersifs, le développement de l’intelligence artificielle, qui permet notamment l’analyse des traces d’apprentissage ? Quel impact de ces évolutions de la forme scolaire sur les curricula, sur les représentations des élèves, leur socialisation et comportements, leurs besoins et stratégies, sur leurs pratiques de travail ? Quelles incidences sur les communautés éducatives ? En quoi cette évolution de la forme scolaire questionne-t-elle aussi la formation des professeurs ? Comment concevoir et mettre en œuvre par un pilotage efficace et dans une logique de partenariat, ces nouvelles façons d’enseigner et d’apprendre face à la diversité des publics scolaires, de la maternelle au supérieur ?

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

Votre candidature est :

Une demande initiale

Un renouvellement

**Les porteurs du projet de LéA**

Les porteurs du projet de LéA sont les personnes qui seront les interlocuteurs de l’IFÉ pour l’instruction de ce dossier de candidature.

*Identifier au moins deux interlocuteurs (un pour le lieu d’éducation et un pour l’équipe de recherche) qui seront informés de l’instruction du dossier par l’IFÉ.*

**Pour l’équipe de recherche :**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du porteur de projet |  |
| Structure (unité de recherche…) |  |
| Fonction dans la structure (directeur, chercheur, doctorant, etc.) |  |
| Courriel du porteur de projet |  |
| Téléphone du porteur de projet |  |

**Pour le lieu d’éducation :**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du porteur de projet |  |
| Structure (lycée, collège, école, association, réseau, etc.) |  |
| Fonction dans la structure (chef d’établissement, enseignant, etc.) |  |
| Courriel du porteur de projet |  |
| Téléphone du porteur de projet |  |

1. **L’action de recherche, le lieu d’éducation et les partenaires associés**
   1. **Identification de l’action de recherche prévue**

*Ajouter des lignes si plus d’un responsable d’action*

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé de l’action de recherche prévue |  |
| Acronyme (en un mot) |  |
| Adresse web de l’action de recherche (le cas échéant) |  |
| Nom du responsable de l’action de recherche |  |
| Courriel du responsable de l’action de recherche |  |
| Téléphone du responsable de l’action de recherche |  |

* 1. **Identification du ou des lieu(x) d’éducation candidat(s)**

*Si plusieurs établissements sont concernés, remplissez un tableau par établissement*

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du lieu d’éducation candidat |  |
| Académie |  |
| Structure (lycée, collège, école, association, réseau, etc.) |  |
| Nom du responsable du lieu (chef d’établissement, directeur, président d’association, etc.) |  |
| Adresse postale du lieu |  |
| Téléphone |  |
| Site Internet du lieu |  |

**Critères :** Lieu présentant une portée éducative ; zone géographique (académie) présentant peu de LéA ; nouveau type de LéA de par sa structure d’accueil, son objet de recherche.

**Nom du LéA :**

Pour respecter les usages au sein du réseau, il est souhaitable que le nom choisi pour le LéA soit clairement évocateur du lieu qui le fonde, plutôt que de l’action de recherche elle-même (acronyme), sur la base d’éléments tels que le nom du (ou des) établissement(s) qui le compose(nt) - s’ils ne sont pas trop nombreux -, du réseau, de la zone géographique, de la commune, (exemples : « École Paul-Emile Victor», « Lycée Argentré-Macé », « REP+ Delaunay Grigny 91 », « Réseau Ecoles Bretagne Provence », « Circonscription Montreuil 1»).

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du LéA proposé (\*)** |  |

(\*) En cas d’entrée dans le réseau des LéA, cette proposition de nom pourra être rediscutée avec le comité de pilotage si besoin.

* 1. **Unité(s) de recherche**
     1. **Unité(s) de recherche porteuse(s) de l’action de recherche – UMR, EA, etc.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom de l’unité, du laboratoire**  **et/ou de l’équipe** | **Organisme de rattachement** | **Lien entre l’unité et l’IFÉ**  **(équipe interne à l’IFÉ, convention existante, conventionnement en cours, convention envisagée, aucune convention…)** |
|  |  |  |

**Critères** : Unité de recherche en lien avec les problématiques de l’éducation; unité de recherche IFÉ ou conventionnée avec l’IFÉ.

* + 1. **Unité(s) de recherche partenaire(s), le cas échéant – UMR, EA, etc.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom de l’unité, du laboratoire**  **et/ou de l’équipe** | **Organisme de rattachement** | **Lien entre l’unité et l’IFÉ**  **(équipe interne à l’IFÉ, convention existante, conventionnement en cours, convention envisagée, aucune convention…)** |
|  |  |  |

* 1. **Financements de l’action de recherche**

**Moyens DGESCO souhaités**

L’IFÉ avec la DGESCO (MENJ) peut attribuer des forfaits horaires aux enseignants exerçant dans le premier et/ou second degré. Indiquer quels moyens seraient demandés pour cette action (maximum 20h par enseignant)

|  |  |
| --- | --- |
| **Nombre d’heures** |  |
| **Nombre d’enseignants impliqués** |  |

**Critères** : Estimation du volume de travail relative à l’engagement des enseignants ; réalisme des charges de travail et de la programmation

**Autres financements**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Organisme financeur** | **Montant** | **Demande en cours/ acceptée** |
|  |  |  |

**Critères :** Obtention de financements supplémentaires au niveau local, régional, national (ex. : financement de contrat de thèse, etc.)

* 1. **Domaines et axes de recherche**

Indiquez ci-dessous les domaines dans lesquels s’insère la problématique de votre projet.

*Plusieurs réponses possibles*

1. Collaboration au sein des collectifs

2. Autonomie – Apprentissage - Education

3. Inégalités scolaires – Inégalités sociales – Inégalités numériques

4. Forme scolaire

Aucun

Avec quel(s) projet(s) prioritaire(s) de recherche et de formation (PPRF) de l’IFÉ l’action de recherche de votre projet de LéA pourrait-elle être mise en lien ?

*Plusieurs réponses possibles*

PPRF1 : Profession éducative et territoires

PPRF2 : Enseigner dans le supérieur

PPRF3 : Apprentissage et didactique

Aucun PPRF

**Critères** : Lien avec les projets prioritaires de recherche et de formation (PPRF) de l’IFÉ et les domaines énoncés dans l’appel à projet.

* 1. **Composition prévisionnelle de l’équipe du LéA**

*Ajouter des lignes si besoin*

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Membres du LéA**  **Correspondant IFÉ, correspondant LéA,**  **puis les autres membres (voir critères sous le tableau).** | **Structure (établissement, unité de recherche…)** | **NOM – Prénom** | **Fonction dans la structure (directeur, enseignants, chercheur, doctorant, stagiaire, etc.)** | **Académie** | **Contact**  **(Courriel et téléphone)** |
| Correspondant IFÉ  (voir Charte en annexe) |  |  |  |  |  |
| Correspondant LéA  (voir Charte en annexe) |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

**Critères**: Représentation des membres du/des Lieu(x) d’éducation associé(s). Personnel(s) de pilotage représentés dans les porteurs (responsables d’établissement, personnel d’inspection…) et porteurs du LéA de statuts différents. Nombre d’acteurs mobilisés suffisant (pas trop petit par rapport à l’ampleur de l’action). Équilibre entre les fonctions et statuts représentées au sein de l’équipe (pratique/formation/recherche/étudiant, etc.).

1. **Présentation des activités prévues pour le LéA de septembre 2021 à août 2024**
   1. **Résumé de l’action de recherche**

*Maximum 800 caractères, espaces compris*

|  |
| --- |
|  |

**4 à 5 Mots Clés***:*

|  |
| --- |
|  |

* 1. **Présentation de l’action de recherche**

*Maximum 6000 caractères, espaces compris*

|  |
| --- |
|  |

**Critères**: Formulation d’une ou de question(s) de recherche. Contexte et enjeux. Position dans un champ de recherche, état de l’art. Méthodologies envisagées (description précise attendue, en particulier en ce qui concerne l’évaluation des impacts des projets). Articulation de la problématique de recherche avec des questions du terrain, en lien avec les politiques éducatives nationales. Retombées scientifiques attendues en cohérence avec les enjeux pour le lieu d’éducation candidat (ci-dessous, point 2.3).

* 1. **Enjeux pour le(s) lieu(x) d’éducation candidat(s)**

Décrire les objectifs et les attentes du ou des lieu(x) d’éducation (structure éducative, établissement, …) concernant la problématique du projet LéA d’une part et l’entrée dans le réseau des LéA d’autre part. Préciser les liens entre l’action du LéA et le projet d'établissement et/ou contrat d'objectifs, ainsi que l’implication des différents acteurs du lieu.

*Maximum 2000 caractères, espaces compris*

|  |
| --- |
|  |

**Critères**: Retombées pour le lieu d’éducation et son contexte. Attentes du lieu explicitées et en cohérence avec l’action de recherche (dont par exemple liens avec le projet d’établissement ou le contrat d’objectifs, le projet académique).

* 1. **Productions déjà réalisées (publications, communications, formations) par les porteurs du LéA en lien avec l’action de recherche engagée**

Listez 5 ressources maximum en précisant les auteurs des ressources*.*

* 1. **Production(s) et ressource(s) envisagée(s) de septembre 2021 à août 2024**

|  |  |
| --- | --- |
| **Ressources** | **Précisions** |
| Publications et communications scientifiques |  |
| Publications et communications professionnelles |  |
| Action de formation |  |
| Ressources pour la formation |  |
| Ressources pour l’enseignement |  |
| Masters et doctorats |  |

**Critères**: Planification prévisionnelle des productions et des ressources ainsi que de leur diffusion (publics visés). Implication d’étudiants de l’INSPÉ ou d’autres institutions dans le cadre de masters, doctorats.

* 1. **Organisation du travail et de la collaboration**
     1. **Expérience(s) de collaboration**

Certains membres de l’équipe ont-ils déjà été engagés ensemble dans d’autres actions de recherche collaborative ou d’autres travaux collaboratifs ? Précisez lesquels, quand et comment.

*Maximum 1000 caractères, espaces compris*

|  |
| --- |
|  |

**Critères :** l’existence d’une équipe de recherche collaborative ou l’initiation préalable des travaux est un facteur de réussite de l’action.

* + 1. **Organisation de la collaboration**

Quelles sont les modalités de collaboration entre enseignants, responsable d’action de recherches, chercheurs que vous projetez?

Des réunions plénières (ensemble du groupe)

Des séances de travail (en binômes ou petits groupes)

Des visioconférences

Des séances de travail en hybridation (présentiel et distanciel)

Des rencontres entre enseignants

Utilisation d’un espace de travail collaboratif (en ligne)

Échanges téléphoniques

Échanges courriels

Autres :

|  |
| --- |
| Commentaires : |

Comment envisagez-vous la participation des enseignants, du responsable de l’action de recherche, des chercheurs dans la définition de la problématique, la collecte des données, l’analyse des résultats, la production de ressources ?

*Maximum 1500 caractères, espaces compris*

|  |
| --- |
|  |

1. **Communication et diffusion des résultats**

**Comment envisagez-vous de communiquer l’action de recherche et les résultats[[5]](#footnote-5) ?**

* 1. **Avec le pilotage de la structure ?**

Communication au directeur de l’établissement, au conseil d’administration, au conseil pédagogique, au conseil d’école, insertion de l’action dans le projet d’établissement, formation des enseignants, etc.

|  |
| --- |
|  |

**Critères :** Modalités de communication adaptées au public visé, diversité des publics touchés.

* 1. **Avec l’équipe éducative de la structure ?**

Communication aux autres membres de la communauté éducative (conseillers principaux d’éducation, assistants de vie scolaire, infirmiers, conseillers d’orientation psychologue, assistante sociale, etc.), aux parents, aux élèves, aux associations, aux collectivités locales et/ou territoriales, etc.

|  |
| --- |
|  |

**Critères :** Modalités de communication adaptées au public visé, diversité des publics touchés

* 1. **Auprès des partenaires institutionnels ?**

Communication avec les partenaires institutionnels (par exemple : inclusion des membres ou représentants des partenaires dans l’équipe du LéA, présentation de l’action et des résultats, invitation/participation aux réunions, présentation lors de rencontres régionales/nationales, animation de formation, accueil d’étudiants, enregistrement de l’action de recherche/le LéA sur le site internet du partenaire, etc.)

|  |  |
| --- | --- |
| **Partenaires** | **Modalités de communication** |
| CARDIE |  |
| INSPé |  |
| IA-DASEN |  |
|  |  |

**Critères :** Interactions prévues avec les partenaires institutionnels dans le cadre de réunions d’équipes, de rencontres régionales, etc.

* 1. **Aux autres partenaires – collectivités territoriales, projets éducatifs territoriaux, entreprises, associations, …**

Communication avec ces partenaires (par exemple : inclusion des membres ou représentants des partenaires dans l’équipe du LéA, présentation de l’action et des résultats, invitation/participation aux réunions, présentation lors de rencontres régionales/nationales, animation de formation, accueil d’étudiants, enregistrement de l’action de recherche/le LéA sur le site internet du partenaire, etc.)

|  |  |
| --- | --- |
| **Partenaires** | **Modalités de communication** |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

**Critères :** Interactions prévues avec les partenaires dans le cadre de réunions d’équipes, de rencontres régionales, etc.

1. **Autres éléments d’information ou indicateurs d’activité à mettre en valeur**

|  |
| --- |
|  |

**Critères :** Expertise, liens internationaux, “promotion” d’un secteur isolé ou en difficulté, liaison/interaction de recherche 1er et 2nd degré, enseignement secondaire et supérieur, etc.)

1. **Avis d’opportunités**

**Lieu d’éducation candidat**

Si plusieurs établissements constituent le LéA, remplir un tableau pour chacune de leurs autorités responsables

*Chefs d’établissements dans le second degré, directeurs d’école et IEN dans le 1er degré, …*

|  |  |
| --- | --- |
| **Institution** |  |
| **NOM - Prénom du représentant** |  |
| **Statut du représentant** |  |
| **Courriel**  **Téléphone fixe/portable**  **Adresse postale** |  |
| **Type de soutien apporté (logistique, administratif, technique, scientifique, etc.)** |  |
| **Avis d’opportunité** |  |
| **Signature** |  |

**Unité(s) de recherche porteuse(s) de l’action de recherche**

Si plusieurs institutions constituent le LéA, remplir un tableau pour chacune de leurs autorités responsables

*Directeur de l’unité de recherche porteuse de l’action de recherche (UMR, EA,…)*

|  |  |
| --- | --- |
| **Institution** |  |
| **NOM - Prénom du représentant** |  |
| **Statut du représentant** |  |
| **Courriel**  **Téléphone fixe/portable**  **Adresse postale** |  |
| **Type de soutien apporté (logistique, administratif, technique, scientifique, etc.)** |  |
| **Avis d’opportunité** |  |
| **Signature** |  |

**Partenaires institutionnels et autres partenaires**

Si plusieurs partenaires sont impliqués, remplir un tableau par partenaire mentionné aux parties 3.3. Partenaires institutionnels et 3.4.Autres partenaires.

**Pour les établissements scolaires de l’éducation nationale, les avis du CARDIE et de l’IA-DASEN[[6]](#footnote-6) sont obligatoires pour l’examen du dossier de candidature.**

*Partenaire(s) institutionnel(s) du ministère de l’Éducation nationale et de la jeunesse, du ministère de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation ou du ministère de l’agriculture et de l’alimentation.*

*Autre(s) partenaire(s) : autres LéA, INSPÉ, collectivités territoriales, projets éducatifs territoriaux, entreprises, associations…*

|  |  |
| --- | --- |
| **Institution** | DSDEN |
| **NOM - Prénom du représentant** |  |
| **Statut du représentant** | IA-DASEN |
| **Courriel**  **Téléphone fixe/portable**  **Adresse postale** |  |
| **Type de soutien apporté (logistique, administratif, technique, scientifique, etc.)** |  |
| **Avis d’opportunité** |  |
| **Signature** |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Institution** | DGESCO /CARDIE |
| **NOM - Prénom du représentant** |  |
| **Statut du représentant** | CARDIE |
| **Courriel**  **Téléphone fixe/portable**  **Adresse postale** |  |
| **Type de soutien apporté (logistique, administratif, technique, scientifique, etc.)** |  |
| **Avis d’opportunité** |  |
| **Signature** |  |

**Critères :** Avis positif argumenté du CARDIE et du DASEN pour les établissements scolaires. Engagement des partenaires institutionnels (CARDIE, MENJ, MESRI, MAA…) dans l’équipe opérationnelle. Capacité à développer des liens avec l’environnement territorial et/ou à l’échelle nationale et internationale, Partenaires pouvant assurer le développement et la diffusion de formation en lien avec l’action de recherche. Partenaire à l’échelle locale, nationale, européenne ou internationale pouvant relayer la diffusion de la recherche, des productions et des ressources.

1. **Annexe : Chartes des correspondants**

Les chartes des correspondants LéA et IFÉ ont pour but d’expliciter les rôles de ces deux acteurs essentiels pour le développement du LéA, au niveau du terrain pour le correspondant LéA et au niveau de la recherche pour le correspondant IFÉ. Les missions des deux correspondants s’articulent intimement, leurs interactions et leur collaboration sont indispensables au développement et au fonctionnement du LéA et à son insertion dans le réseau.

Les chartes présentent également des outils qui sont à leur disposition pour mener leurs missions, notamment ceux favorisant la communication et la diffusion des résultats de la recherche vers le monde de l’éducation.

|  |  |
| --- | --- |
| **Charte du correspondant IFE**  **Responsabilités du correspondant IFÉ**   * Assurer le développement de la recherche, dont il est le représentant, avec les visées du dispositif LéA. * Organiser la recherche de manière collaborative en favorisant l'approche réflexive. * Participer, avec le correspondant LéA, à la communication sur la recherche vers l’ensemble des acteurs et des partenaires du LéA, en s’assurant de la visibilité de l’IFÉ. * Impulser et favoriser la communication concernant la dimension “recherche” du dispositif LéA vers les partenaires de l’éducation et de la formation (autres LéA, CARDIE, INSPÉ, institutions publiques, collectivités territoriales, parents, patients, public, etc.) en utilisant les ressources du réseau mis en place par l’IFÉ * Rendre compte des activités du LéA auprès de l’IFÉ, en collaboration avec le correspondant LéA   **Statut du correspondant IFÉ**  Le correspondant IFÉ est un chercheur ou un enseignant chercheur appartenant à un laboratoire de recherche. Il peut être aussi un formateur ayant une charge de recherche (au sein d’un INSPÉ, par exemple).  La reconnaissance du travail du correspondant IFÉ (quotité de service, heures supplémentaires, autre…) devra être discutée avec la direction de l’institution dont il dépend. Le correspondant IFÉ est l’interlocuteur principal de l’IFÉ pour la recherche menée dans le LéA. Son nom sera si possible inscrit dans la convention.  **Tâches à accomplir par le correspondant IFÉ**   * Participer à la publication des informations sur son LéA: actualiser la page du LéA sur le site des LéA, publier sur le blog, déposer des documents dans le dossier de partage. * Suivre l’écriture et la signature de la convention en lien avec le correspondant IFÉ, le comité de pilotage des LéA en informant le CARDIE/DFIE. * Proposer des projets de recherche pour assurer le financement des recherches menées dans le LéA. * Organiser les recherches collaboratives en les situant dans leur contexte scientifique national et international * Présenter la recherche conduite dans son LéA lors d’évènements organisés par le correspondant LéA, lors des manifestations du réseau et lors de manifestations scientifiques. * Chercher à développer les liens : * avec les LéA du réseau notamment travaillant sur des thèmes proches * entre son LéA et les projets qui peuvent s’en inspirer localement, dans le cadre du développement des « constellations » autour des LéA. * Entretenir les relations avec les collectivités territoriales et les partenaires institutionnels dans le but de développer des partenariats (à l’échelle locale, régionale, nationale et internationale). * Participer à l’élaboration des livrables (bilans annuels collectifs et individuels) avec l’ensemble de l’équipe, en collaboration avec le correspondant LéA. * Gérer la demande et la répartition des forfaits horaires pour les enseignants participants aux recherches, attester des services faits. * Participer au séminaire de rentrée du réseau des LéA et à la rencontre nationale | **Charte du correspondant LéA**  **Responsabilités du correspondant LéA**   * Coordonner les actions du LéA en assurant les liens entre l’IFÉ, l’équipe de recherche et la structure d’accueil, en particulier les personnels de direction. * Organiser, avec le correspondant IFÉ, la communication sur la recherche vers l’ensemble des partenaires du LéA, en s’assurant de la visibilité de l’IFÉ. * Contribuer avec le correspondant IFÉ à la communication concernant la dimension « recherche » du dispositif LéA vers les partenaires de l’éducation et de la formation (autres LéA, CARDIE/DFIE, INSPÉ, institutions publiques, collectivités territoriales, parents, patients, public, etc.) en utilisant les ressources du réseau mis en place par l’IFÉ * rendre compte des activités du LéA auprès de l’IFÉ, en collaboration avec le correspondant LéA   **Statut du correspondant LéA**  Le correspondant LéA est un membre de la structure d’accueil ou lieu d’éducation. Il peut être impliqué directement dans la recherche en cours (enseignant associé à cette recherche par exemple), mais pas obligatoirement.  Dans le cas où le LéA est un établissement scolaire, l’enseignant correspondant LéA pourra être rémunéré par un forfait horaire dont le montant est précisé en début d’année scolaire. Dans les autres cas, la reconnaissance du travail du correspondant (libération d’un temps de travail, heures supplémentaires, autre…) devra être discutée avec la direction de la structure d’accueil du LéA, le correspondant IFÉ et le référent du LéA au comité de pilotage, et sera si possible inscrite dans la convention.  **Tâches à accomplir par le correspondant LéA**   * Compléter et actualiser la page du LéA en début de chaque année scolaire sur le site de l’IFÉ * Suivre l’écriture et la signature de la convention en lien avec le correspondant IFÉ, le comité de pilotage des LéA en informant le CARDIE. * Organiser et favoriser la transmission de l'information au sein du LéA * entre les membres de l’équipe : rappeler les tâches à accomplir et le calendrier prévisionnel, avoir un rôle de catalyseur * entre la ou les structures d’accueil et l’équipe : mentionner l’existence du LéA sur le site internet de l’établissement et un lien vers le site des LéA, afficher les posters annonçant les manifestations du réseau, organiser des réunions pour présenter les travaux du LéA, notamment en début d’année prévoir un temps de partage avec les responsables d’établissements pour discuter les enjeux de la recherche, faire en sorte que le LéA soit inscrit dans le projet d’établissement… * de l’IFÉ vers l’équipe : communiquer les informations recueillies lors du séminaire de rentrée et de la rencontre nationale des LéA, faire connaitre les ressources produites par le réseau, partager les informations concernant les recherches soutenues par l’IFÉ ainsi que les formations proposées * de l’équipe vers l’IFÉ : inviter chaque membre à s’inscrire sur le site collaboratif du LéA en indiquant son profil, déposer des documents dans l’espace collaboratif, coordonner la rédaction des bilans collectifs et individuels avec le correspondant IFÉ * Communiquer au-delà : publier des billets sur le blog des LéA (description des travaux, organisation d’actions de formation, récit d’évènements importants, publication d’articles), inscrire le LéA sur la plateforme Expérithèque, participer aux journées de l’innovation, organiser des actions de formation, concevoir un module M@gistere * Développer des relations avec les partenaires extérieurs (collectivités territoriales, associations, entreprises…) ainsi qu’avec l’INSPE. * Participer au séminaire de rentrée du réseau des LéA et à la rencontre nationale * Rédiger un rapport d’activité en fin d’année, s’il est enseignant associé à l’IFÉ |
| **Ressources et outils pour accompagner le travail des correspondants**   * ***Le site de l’IFÉ*** contient de nombreuses informations sur l’institut (présentation des équipes de recherche et des groupes de travail, catalogue de formation de formateurs, ressources de Veille et analyses, lien vers la bibliothèque…) * ***Le site public des LéA*** décrit le dispositif, le réseau des LéA, donne les informations officielles sur chaque LéA et des liens vers les ressources produites par les LéA * ***L’espace collaboratif du site des LéA*** permet le partage de documents et les échanges entre LéA (forum) et contient des documents de références fournis par l’IFÉ. Il est ouvert à tous les membres du réseau qui le souhaite et en particulier aux correspondants LéA et IFÉ. * ***Le blog des LéA***, intégré à la plateforme Hypothèse, est l’outil de communication du réseau des LéA, entre ses acteurs, mais aussi vers tous les internautes intéressés. Il affiche les temps forts de la vie de chaque LéA et les évènements du réseau. * ***Le kit de communication,*** accessible dans l’espace collaboratif du site des LéA, il rassemble différents outils pour faciliter la communication au sein de chaque LéA et avec ses partenaires. | |

1. Consulter l'enquête IFÉ [“Effets du confinement sur l’activité des professionnels de l’enseignement”](http://ife.ens-lyon.fr/ife/recherche/groupes-de-travail/enquete-ife-sur-enseignement-et-confinement/201ceffets-du-confinement-sur-l2019activite-des-professionnels-de-l2019enseignement201d) [↑](#footnote-ref-1)
2. Conformément aux accords IFÉ-DGESCO. [↑](#footnote-ref-2)
3. Conformément au Décret n° 2019-1403 du 18 décembre 2019 relatif aux recherches et aux expérimentations menées dans les écoles et établissements d'enseignement publics et privés sous contrat et dans les établissements français d'enseignement à l'étranger <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000039645601/> [↑](#footnote-ref-3)
4. Terme signifiant trouver des solutions au décrochage scolaire (L’ancrochage scolaire, une façon singulière de faire réussir les élèves", Educagri éditions <https://editions.educagri.fr/pedagogie/5249-l-ancrochage-scolaire-9791027501373.html>). [↑](#footnote-ref-4)
5. Conformément au [Décret n°2019-1403 du 18 décembre 2019](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000039645601/), pour les établissements scolaires, les résultats doivent être partagés avec le conseil d’école ou conseil d’administration, puis transmis aux autorités académiques. Conformément aux accords IFÉ-DGESCO les résultats sont également partagés avec les CARDIE. [↑](#footnote-ref-5)
6. En référence au [Décret n°2019-1403 du 18 décembre 2019](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000039645601/) relatif aux recherches et aux expérimentations menées dans les écoles et établissements d’enseignement publics ou privés sous contrat et conformément aux accords IFÉ-DGESCO. [↑](#footnote-ref-6)